



VETaDOM Bretagne romantique vous conseille et vous informe.

Rappel : Retrouvez les anciennes Newsletters ici : <https://www.vetadombr.fr/contact-veterinaire-a-domicile>

Des nouvelles de VETaDOM Bretagne romantique :

VETaDOM a acquis un nouvel appareil d'examens :

Le speed reader de chez Virbac vient rejoindre aujourd'hui mon appareil d'hématologie et de biochimie.

Concrètement ce petit appareil va me permettre d'affiner certains diagnostics et de vous proposer de nouveaux services : dosage de la T4 pour une recherche de dérèglement thyroïdien, dosage de la progestérone chez les chiennes reproductrices afin d'optimiser le moment de la saillie, ...

Rappel : les vacances de VETaDOM :

Afin d'anticiper, prévoir RDV vaccinaux ou de routine, renouvellement de médicaments, ... vous pouvez noter que VETaDOM sera fermé du 12 août au soir au 30 août au matin.

Pendant cette période, pour les consultations ne pouvant attendre mon retour et les urgences, les clients de VETaDOM peuvent contacter la clinique vétérinaire d'Evran (02-96-27-44-67) ou la clinique vétérinaire de Combourg (02-99-73-00-21).

Un sujet d'actualité : attention à la chaleur et aux coups de chaleurs

Le danger des voitures :

Ne laissez jamais votre chien ou votre chat dans une voiture en été, même s'il fait nuageux, que votre voiture est à l'ombre, et même en laissant les fenêtres entre-ouvertes !

Il suffit que le soleil réapparaisse de derrière les nuages ou que l'ombre se déplace pour que la température monte de manière exponentielle dans votre véhicule.

Les chiens ou chats ne peuvent pas faire baisser leur température corporelle par la transpiration. Le stress et l'angoisse aggravent la situation, et votre animal peut être victime d'un coup de chaleur en quelques minutes !

Attention aux brachycéphales

Les chiens au museau court tels que les bouledogues, carlins, boxers, .. sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur : la conformation de leur museau ne leur permet pas d'évacuer la chaleur aussi efficacement que les autres chiens en haletant.

Attention aux animaux cardiaques

Ils peuvent décompenser par temps très chaud : leur maladie cardiaque, qui était stabilisée jusqu'à présent, peut soudainement s'aggraver mettant leur vie en danger. Il éprouve alors une fatigabilité importante anormale, ainsi que des difficultés à respirer, souvent accompagnées d'une toux. Il faut consulter un vétérinaire dans la journée.

Les gestes préventifs à adopter

- Gardez vos animaux bien au frais pendant la journée ;
- Laissez de l'eau fraîche à disposition en permanence en la renouvelant régulièrement pour l'inciter à boire ;
- Si la température ambiante monte, refroidissez votre animal avec des linges mouillés disposés sur le sol sur lesquels il pourra s'allonger ou posez les directement sur son dos.



La baignade par temps de canicule, cela est parfait pour Spike avec son poil épais.

Voyager avec son chien ou son chat

Généralités

D'une façon générale pour tous les animaux âgés, cardiaques, ... les déplacements sont à proscrire surtout si ils sont longs et/ou par temps chaud.

Avant le départ il faut peser le pour et le contre de l'emmener ou de le laisser pendant vos vacances : souffrira-t-il du mal des transports, s'ennuiera-t-il de sa maison, sur votre lieu de vacances pourrez vous le laisser en sécurité quelque part, pourrez-vous l'emmener avec vous lors de vos balades, est-ce un stress pour lui de partir ou au contraire d'être séparé de vous, Vous êtes le seul à connaître les réponses car c'est vous qui le connaissez le mieux.

Dr Catherine NAMECHE,
Vétérinaire à domicile

Me contacter :

06 33 65 23 21

vetadombr@gmail.com

<https://www.vetadombr.fr>

Horaires d'interventions :

Lundi-Vendredi : 8h-19h

Samedi : 9h30-12h30

24h/24h pour les urgences
(par téléphone uniquement)

Retrouvez VETaDOM

Bretagne romantique sur

Facebook :

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/Vetadom-Bretagne-romantique-100241231978798)

[Vetadom-Bretagne-](https://www.facebook.com/Vetadom-Bretagne-romantique-100241231978798)

[romantique-100241231978798](https://www.facebook.com/Vetadom-Bretagne-romantique-100241231978798)

Il faut savoir que d'une façon générale, les chats, animaux territoriaux par excellence, préfèrent rester chez eux tandis que les chiens sont souvent très attachés à leurs humains de référence et préféreront les suivre.

Mais chaque cas est unique.

Des alternatives s'offrent à vous, faites le tour de votre entourage : un ami, un membre de votre famille, un voisin peut passer chez une à plusieurs fois par jour pour s'occuper de votre petit compagnon.

Peut être une pension canine/féline serait la solution ?

Voyage en voiture

• **La sécurité** : Afin d'éviter une gêne à la conduite et de prévenir de graves blessures de votre chien en cas de choc, l'idéal est de l'attacher assez court sur le siège arrière, ou encore de le placer à l'arrière (break ou monospace), séparé de l'habitacle par un filet de protection ou une grille. L'utilisation d'une cage de transport peut aussi être envisagée (il faut qu'elle soit fixée) ou, si votre animal est réellement très calme, il peut rester sur le sol de la voiture. Pour le chat, seule la cage de transport est sûre et efficace, elle est obligatoire en terme de sécurité.

• **Le mal des transports** : phénomène assez fréquent, plutôt rencontré chez les plus jeunes, mais qui ne disparaît pas obligatoirement avec l'âge. L'animal souffre d'inconfort, de nausées pouvant aller jusqu'aux vomissements.

• **Le stress** : Si votre animal n'a jamais voyagé en voiture (ou s'il est juste monté dedans pour les visites chez le vétérinaire !), ou encore s'il souffre du mal des transports, le véhicule peut être source d'anxiété. La réaction de votre chien n'est pas forcément prévisible, et peut aller de la prostration totale à des aboiements incessants. Un chat stressé pourra miauler pendant tout un trajet, ou s'acharner sur sa cage ou son panier...

Des petits conseils pour limiter/éviter ces 2 problèmes :

- Laisser votre animal à jeun avant le départ ;
- Habituez le progressivement à la voiture ;
- Des remèdes naturels existent en phytothérapie, homéopathie pour calmer chiens et chats avant le départ ;
- Pour les chats, des sprays aident à apaiser l'animal à pulvériser dans la cage de transport.

• **Le coup de chaleur** : cf supra. **Ne laissez jamais votre animal dans une voiture au soleil ou à l'ombre par temps chaud, même pour quelques instants !** Méfiez-vous aussi des bouchons et des ralentissements si vous ne disposez pas de la climatisation. En cas d'arrêt, prenez le temps de le faire boire et de lui dégourdir les pattes (la nourriture n'est pas indispensable cf supra si il est sujet aux nausées). Pour les chats, pas de sortie en campagne ou sur une aire d'autoroute, vous risqueriez de le perdre.

Voyage en train

Les chats et chiens de moins de 6 kg peuvent voyager dans une cage ou un sac de transport avec un billet spécial (7 €). Les chiens de plus de 6 kg peuvent voyager à vos pieds, ils doivent être muselés, et avoir également un billet.

Pour les animaux nerveux ou stressés, n'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire (voir ci-dessus).

Vous trouverez tous les renseignements ici : <https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/animaux-de-compagnie>

Voyage en avion

Ce mode de transport est déconseillé aux animaux âgés, malades, très nerveux, aux femelles gestantes, aux chiots et chatons, ainsi qu'aux chiens/chats brachycéphales susceptibles d'avoir des problèmes respiratoires (Bouledogue, Boxer, Carlin, Lhasa Apso, Pékinois, Shih-Tzu, ...Persans...).

Chaque compagnie aérienne possède sa propre réglementation, et il est important de bien vous renseigner. Sur les compagnies européennes, les chats et chiens de moins de 5kg peuvent voyager en cabine dans un panier de transport. Ceux qui pèsent plus de 5kg voyagent obligatoirement en soute, dans une cage.

Voyage en bateau

Les chats et chiens apprécient peu ce moyen de transport, car ils souffrent souvent du mal de mer. Pour les traversées en ferries, l'animal peut parfois rester dans le véhicule de son propriétaire, mais attention au possible coup de chaleur si la température est élevée dans la cale ! Pour les croisières, renseignez-vous auprès de la compagnie maritime, les animaux ne sont généralement pas admis.

Quel que soit le moyen de transport, pensez à emporter un petit récipient et de l'eau pour abreuver régulièrement votre animal. N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire pour des anti-nauséeux ou tranquillisants qui faciliteront le voyage de votre compagnon.

Emportez avec vous ses papiers d'identification, son carnet de santé, et selon le lieu de destination, les documents qui seront réclamés.

Les formalités légales pour voyager à l'étranger :

Pour voyager avec un chien, un chat dans un pays de l'UE, votre animal doit remplir plusieurs conditions :

- Il doit être identifié à l'aide d'une puce électronique, si l'identification est postérieure au 3 juillet 2011 ;
- Il doit être identifié par une puce ou un tatouage lisible si l'identification est antérieure au 3 juillet 2011 ;
- Il doit posséder un passeport européen délivré par un vétérinaire ;
- Être à jour de sa vaccination antirabique : le vaccin doit avoir été fait au moins 3 semaines avant le passage de la frontière pour être valable.

Le numéro d'identification doit être le même que celui figurant sur le passeport.



Samba bien tapie au fond de la voiture à côté de sa maîtresse.

Des conditions supplémentaires sont à prévoir pour se rendre avec son chien en Irlande, à Malte et en Finlande. L'animal doit :

- être âgé de 3 mois au moins.
- être à jour de son traitement contre les vers (echinococcus). Ce dernier doit être administré entre 120 heures et 24 heures avant l'arrivée dans le pays de destination et certifié, dans le passeport, par le vétérinaire qui a procédé à son administration.

Pour voyager en dehors de l'Union européenne

Voyager avec un animal de compagnie dans un pays situé en dehors de l'UE nécessite de se référer à la réglementation du pays concerné. Il suffit de se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination (mise en quarantaine de l'animal, tests à réaliser, formulaires à remplir...). Chaque pays a sa propre réglementation qui peut évoluer.

Au minimum, votre animal doit :

- Être identifié.
- Disposer d'un certificat de vaccination contre la rage en cours de validité,
- Posséder un certificat international de bonne santé, établi au cours de la semaine précédant le départ.

Pour les autres formalités obligatoires il faut se renseigner auprès de l'ambassade du pays visité.

Enfin en fonction du mode de transport utilisé (bateau, avion, ...), les formalités, obligations peuvent changer.

Un autre sujet d'actualité : les coups de soleil



On a tendance à l'oublier, mais nos petits amis poilus peuvent eux aussi être sujets aux coups de soleil ! Sont à surveiller tout particulièrement les animaux blancs à peau rose au niveau de la truffe et des oreilles.

Les chats ont tendance à se prélasser beaucoup au soleil ; ces expositions répétées au soleil peuvent entraîner une inflammation de la peau au niveau des zones sensibles (bords des oreilles surtout) qui peuvent se transformer au bout de plusieurs années en cancer, dont la seule option thérapeutique possible est la chirurgie.

Alors **en prévention sur tous les chats à oreilles blanches dès qu'il fait beau : pensez à appliquer quotidiennement de la crème solaire sans**

parfum (écran total peau sensible) sur tout le tour des oreilles.

VETaDOM est heureuse de vous présenter un livre écrit par un passionné : « Entre cheval et loup » de Philippe LE HIR



En 40 ans de rencontres humaines et animales, l'auteur a écrit sa vie, une vie qu'il souhaite à beaucoup d'amoureux des animaux. Il a su se taire et observer, se faire petit face à la diversité. Il a écouté les humains connus ou inconnus, du Dalai-lama aux bergers des Hautes-Alpes, en passant par Bernard Céleyron le dernier cocher. Il s'est perdu dans l'oeil d'un loup et dans celui d'un grand panda. Un lipizzan lui a appris le caractère affirmé et un chameau la placidité. A 69 ans, il sait qu'il ne sait pas encore.

Le but de cet ouvrage = Partager !

« Entre cheval et loup » de Philippe LE HIR : livre de nouvelles de 320 pages, 15 € plus 7 € de port éventuel

Code ISBN : 979-10-699-9123-1

Chèque à remplir au nom de « Le Nouvel Animal ».

Toute la recette reviendra à l'association qui gère le refuge animalier mis en place progressivement.

Contacts : Philippe LE HIR
philippe-lehir@bbox.fr
06 08 31 79 01
« Le Nouvel Animal »
87 Le Bourgneuf - 35270 Meillac

Une remarque, un commentaire, une question, une demande, ... :
vetadombr@gmail.com

Je vous souhaite un excellent été et de bonnes vacances.
Prenez soin de vous et de vos petits compagnons.

Cette Newsletter peut être diffusée et rediffusée sans modération...

A bientôt

